

Les subsides

Le hic, c'est que les partis d'opposition et le parti libéral en particulier avaient la conviction qu'on était en présence d'un cas flagrant de grave infraction aux règles de conduite et de morale exigées à la Chambre et qu'ils ont refusé de se taire. Si l'opposition libérale n'avait pas mené la lutte depuis le début, la stratégie du gouvernement et du premier ministre suppléant aurait réussi. Nous aurions vu de belles photographies du premier ministre en voyage en Corée du Sud, en Chine et au Japon. Nous l'aurions vu en tête-à-tête avec ses divers ministres et nous ne serions pas allés au fond de cette question qui touche le coeur même du Parlement. Je crois que le vice-premier ministre a fait preuve de mauvais jugement, mais de mauvais jugement calculé. Il n'a pas fait erreur parce qu'il croyait qu'il ne s'était peut-être rien passé de mal. Il savait qu'il y avait quelque chose de mal et il a été envoyé pour limiter les dégâts subis par un gouvernement devenu incontrôlable. Je crois que le premier ministre est tout aussi responsable. Il était présent à la Chambre pour répondre aux questions pendant les deux jours qui ont suivi la révélation de l'affaire par le *Globe and Mail*, que ni le gouvernement ni le premier ministre n'a démentie. Le premier ministre a plutôt envoyé son homme de main, Erik Nielsen, en lui disant: «M. Nielsen, vous vous occupez de tout pendant mon absence et j'espère qu'à mon retour, tout sera rentré dans l'ordre».

M. Fretz: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je ferais remarquer en toute déférence que la députée, dans son discours, ne cesse d'appeler les ministres par leur nom. C'est antiréglementaire et je me demande, monsieur le Président, de bien vouloir rappeler la députée à l'ordre.

M. le vice-président: Le député d'Érié (M. Fretz) a parfaitement raison.

Mme Copps: Nous savons que le premier ministre suppléant a reçu pour mission de coordonner les faux-fuyants du gouvernement. Le premier ministre croyait que cette stratégie pourrait réussir. Malheureusement, pour le gouvernement, cette stratégie a échoué. Heureusement, pour les Canadiens, nous avons fait la preuve que l'honnêteté prévaut au Parlement. Je remercie le ciel que l'opposition et l'opinion publique aient mis le ministre dans une position telle qu'il a été obligé de démissionner. Je reste étonnée cependant que ni le premier ministre ni le premier ministre suppléant n'ait encore indiqué au public que l'abus du privilège ministériel était une faute.

Quand le premier ministre sera de retour à la Chambre, il pourra répondre à certaines questions fondamentales qui auront trait à la moralité du pouvoir. Étant donné l'importance qu'il a accordée à certains députés de son parti lesquels ont largement contribué à la défaite de leur ancien chef, je soupçonne que sa conception de la moralité diffère beaucoup de celle du simple député.

M. Marchi: Monsieur le Président, j'aurais des précisions à demander à ma collègue, la députée de Hamilton-Est (M^{me} Copps). Elle a parfaitement démontré que ce n'est pas seulement le gouvernement et le ministre qui sortent perdants de

cette situation, mais que c'est tout le Parlement qui a été ébranlé. Souhaite-t-elle que toute cette histoire soit renvoyée à une commission d'enquête impartiale comme le suggère le vice-premier ministre (M. Nielsen), ou bien qu'elle soit confiée à l'examen d'un comité parlementaire, ce qui permettrait au Parlement lui-même de retrouver son intégrité? Si la première stratégie consistait à garder toute cette affaire dans l'ombre, je voudrais savoir, comme les autres Canadiens, si la deuxième stratégie du gouvernement ne consiste pas à réclamer la tenue d'une enquête impartiale dont nous ignorons le mandat et le nom du responsable? N'est-ce pas là le deuxième volet d'une même stratégie? La députée de Hamilton-Est voudrait-elle nous dire ce qu'elle pense de cette hypothèse?

Mme Copps: En premier lieu, monsieur le Président, j'ai entendu le député de Charlevoix (M. Hamelin) affirmer que nous n'étions pas un tribunal. Pourtant, le Parlement est le tribunal suprême de la nation. Chaque Canadien a l'occasion d'envoyer un représentant à ce tribunal. C'est ici, au Parlement, que cette question doit être réglée. La réputation du Parlement a été ternie par la conduite du ministre et par le gouvernement qui a refusé de régler cette question explosive. Le Parlement doit pouvoir examiner tous les aspects de la question, non seulement les prêts consentis aux membres de la famille Stevens du fait de la position du ministre, mais aussi les changements apportés à la politique concernant la privatisation, la vente de Téléglobe, de Canadair et de de Havilland. Il appartient à des parlementaires de faire la lumière sur toutes ces questions.

Aujourd'hui, par exemple, le premier ministre suppléant a refusé de dire à la Chambre s'il était prêt à témoigner sous serment devant une commission indépendante. À mon avis, si, comme à son habitude, le gouvernement persiste à empêcher le Parlement d'examiner cette affaire, et s'il la confie à une commission d'enquête, alors nous devons à tout le moins exiger que soient assignés à comparaître et à témoigner sous serment non seulement le vice-premier ministre et le ministre impliqué dans l'infraction, mais aussi le premier ministre lui-même. À mon avis, la question fondamentale à laquelle le Parlement doit répondre et à laquelle nous ne pourrions le faire qu'après avoir pu examiner tous les faits tels qu'ils nous ont été présentés, cette question, dis-je, est la suivante: pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas assumé sa responsabilité morale et n'est-il pas intervenu immédiatement quand il a su, en même temps que la nation tout entière, que l'ancien ministre se servait de sa situation en tant que ministre de la Couronne, pour obtenir des prêts destinés à son entreprise familiale par l'entremise de son épouse, et que les entreprises dans lesquelles il détenait un intérêt majoritaire étaient en fait avantagées du fait de ses contacts ministériels? Pourquoi le premier ministre a-t-il refusé d'intervenir aussitôt que la chose s'est sue? Pourquoi a-t-il refusé de dire, comme lors de l'infâme entrevue accordée au *New York Times* qu'il fallait sacquer le ministre? Pourquoi a-t-il attendu que la population canadienne le menace pour réclamer cette démission, ce qu'il a d'ailleurs fait sans grande conviction?